

RAPPORT MORAL
Assemblée Générale Ordinaire
Samedi 16 juin 2018

Cette année, l'IADES renoue avec une ancienne tradition que pour ma part je n'ai pas connue: le JUMBO RUN. Organisé pour toutes les personnes accompagnées de l'ensemble des établissements de l'association, il fêtera le 25^{ème} anniversaire des Foyers d'hébergement. Merci à Anne BUISSON et à tous les membres de la Commission d'organisation pour l'investissement de longue haleine que représente la préparation d'un tel événement et merci à nos amis « motards » d'avoir répondu à notre appel. Leur générosité a rendu possible cette Journée.

Depuis la dernière assemblée générale, le CA et le Bureau se sont chacun réunis cinq fois. Merci aux administrateurs de leur présence assidue et participative. Nos échanges toujours très vivants -je pense plus particulièrement au premier débat que nous avons eu autour de l'inclusion, débat que nous avons convenu de reprendre- sont l'assurance de la vitalité de notre association. Votre engagement actif dans les diverses « commissions » que nous avons été amenés à mettre en place ces derniers temps donne les moyens à l'IADES de ne pas seulement subir mais aussi préparer le futur.

M. Claude HAMET -membre du Lions Club, très impliqué dans la vie associative de la ville de Dourdan, sensible à la cause de nos « amis », est entré au CA en octobre comme membre du collège des personnes qualifiées.

Pour la présentation des vœux 2018, l'Association a innové en invitant le 19 janvier à l'Espace René Cassin l'ensemble des résidents, travailleurs, familles et salariés. Cette configuration a rencontré un franc succès et mérite d'être renouvelée.

Cette année encore nos directrices/directeurs sont venus présenter devant le Conseil d'administration les activités de leur établissement en s'appuyant sur un rapport de fonctionnement résolument orienté sur les projets en cours et ceux à venir.

Ces présentations très riches mais aussi « interpellatrices » dans ce qu'elles ont su pointer tous les problèmes non résolus qui nous attendent, ont amené de nombreux échanges sources de motivation pour le CA qui a pu mesurer une nouvelle fois l'ampleur des défis auxquels il nous faut faire face..

Elles ont également souligné -une fois encore- le degré et la qualité de l'engagement des cadres de l'association. Un grand merci à eux et à leurs équipes.

Côté finances, la dette du Conseil départemental a été réglée plus vite qu'annoncé d'où une trésorerie qui a retrouvé toute sa capacité d'autant que le Département continue de tenir sa promesse de payer les prix de journée à vingt jours.

Nous avons eu la bonne surprise que les deux financeurs nous laissent disposer du « Crédit d'Impôts Taxe sur les Salaires ». L'Association a décidé d'utiliser cette somme (112 K€) pour accorder une prime exceptionnelle aux salariés les moins rémunérés, financer des actions de formation complémentaires et acquérir un terrain de 1100 m² en limite d'ARC en CIEL. Aménagé en espace vert avec mobilier d'extérieur, ce terrain « plat » offrira un lieu de détente qui fait défaut sur l'ensemble de l'implantation de l'IADES.

Les comptes administratifs 2017 de tous les établissements sont à l'équilibre. La capacité de l'association à maintenir quels que soient les aléas une bonne situation financière est la condition de son indépendance, de sa crédibilité à porter de nouveaux projets.

Si le Conseil départemental –après l'ARS- est entré dans une logique de restriction, heureusement il entend encore certains de nos arguments. Pour combien de temps ? Se profile, toujours à l'horizon 2020-2021, le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens qui nous donnera l'entière responsabilité de nos résultats sans forcément nous accorder les moyens nécessaires.

Plus que jamais, l'association a besoin de tout le savoir faire, toute l'habilité de notre direction financière à se mouvoir dans un environnement de plus en plus complexe. L'entrée programmée dans le cadre du CPOM doit se faire dans les meilleures conditions possibles dont la première est une situation saine qui nous laissera des marges de manœuvres.

Merci à Michael et à son équipe de relever chaque année ce défi et de permettre ainsi à l'IADES de rester un acteur pertinent et reconnu en Essonne.

Je finissais en 2016 en vous disant que l'avenir de l'IADES passait par « notre capacité à travailler avec d'autres associations soumises aux mêmes défis »

La convention constitutive du Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Les 3 Rivières » a été signée le 12 octobre 2017 par l'APAPHPA –les Maisons de Lyliane- REVIVRE et l'IADES.

La première Assemblée générale du Groupement s'est tenue le 15 février 2018 à Richebourg dans les locaux de l'APAPHPA.

Désigné administrateur du Groupement, j'aurai à cœur de lui donner le contenu qui ne manquera pas de prouver son utilité.

Le groupe de travail qui prépare la réponse du Groupement à l'appel à projet de SAMSAH -appel à projet confirmé mais toujours non lancé- a été officialisé et poursuit sa préparation.

La réunion du 12 avril à Dourdan a créé une « commission ESAT » dont le but est d'apprendre à travailler ensemble, de développer des synergies à commencer par la capacité à trouver de nouveaux marchés et à se partager le travail.

Le Groupement existe désormais.

Rien ne sert de vouloir brûler les étapes. Seules les actions concrètes que nous allons savoir mener dans les années qui viennent l'installeront dans le paysage en nous donnant des opportunités que nous n'aurions pu saisir sans son existence.

Annoncé à la précédente Assemblée générale, le pôle bénévolat a été créé lors du Conseil d'administration du 22 juin 2017. La responsabilité en a été confiée à trois de nos administratrices / administrateur –Mmes Véronique COUSINOU et Marie-Annick DUNG, M. Daniel WOGENSTAHL- avec le concours de trois

salariées Mmes Anne BUISSON, Sonia DAMEZ et Céline ROULIS. Un grand merci, au nom de l'association, pour cet engagement qui a permis la mise en place de ce qui n'était qu'un projet.

Leur rôle est –en s'appuyant sur la « Convention d'engagement réciproque entre l'IADES et le bénévole » validée par le même Conseil d'administration qui sécurise les deux parties- de recruter des bonnes volontés et de les mettre en rapport avec les demandes exprimées par nos résidents et travailleurs.

Il s'agit de couvrir des besoins qui ne peuvent l'être dans le cadre du fonctionnement habituel des services

Après un moment passé à recenser les besoins, à faire appel au volontariat ... les premières interventions se mettent en place :

-médiation animale à Myosotis

-randonnée avec les résidents des Hébergements et du SAVS

-intervention d'un groupe de « conteuses » auprès des résidents des Soleils d'Or et de Myosotis.

-appui à un cycle de marches organisé par l'ESAT

D'autres actions seront mises en place à la rentrée : l'accompagnement à la messe, le soutien scolaire ... D'autres encore suivront.

Merci à l'équipe et aux bénévoles qui nous permettent de concrétiser ce qui ne resterait qu'une idée sans eux. J'aurai le plaisir de les rencontrer le 5 juillet dans le cadre d'une visite de nos établissements organisée par le pôle bénévolat

Les établissements

LES FOYERS D'HEBERGEMENT

L'Association s'est engagée –avec l'appui de la Mairie et du Département- dans l'acquisition d'un immeuble qui doit être construit rue Châteaudun sur l'emplacement de l'ancienne caserne des pompiers dans le but de regrouper l'hébergement collectif.

La société PIERREVAL, responsable de l'ensemble du projet, a enfin pu déposer le permis de construire en début d'année. Il faudra encore « purger » d'éventuels recours avant que le chantier de construction puisse démarrer à l'automne si tout va bien. Après il nous faut compter autour de vingt quatre mois de travaux ce qui donnerait une livraison du bâtiment fin 2020-début 2021. Que de délais me direz

vous ! Il faudra faire avec. Ce que nous retiendrons cette année, c'est la signature le 13 avril du contrat de réservation pour la vente en état futur d'achèvement de l'immeuble pour un coût global de deux millions d'euros. Les plans du futur foyer ont encore été affinés entre l'architecte du projet et l'équipe de Mme BUISSON dans un dialogue très constructif. Sur quatre niveaux, le projet comprend 6 studios et 17 chambres pour un Service de 22 places.

C'est plus compliqué avec la Compagnie Foncière Seine et Rhône qui refusant toute prise en compte de la situation transitoire dans laquelle nous sommes, s'est contentée d'une offre classique de renouvellement du bail qui nous réengage pour trois années pleines. Cela devrait assurer aux résidents et aux salariés un transfert dans de bonnes conditions de l'Ilot Saint Pierre à la rue Châteaudun.

Le foyer collectif mène une réflexion pour revenir à l'esprit des appartements intermédiaires conçus à l'origine pour guider les résidents vers plus d'autonomie, le SAVS pouvant alors prendre le relais en offrant une autre forme de soutien.

Les hébergements sont de plus en plus confrontés au vieillissement des résidents qui nécessite des adaptations parfois difficiles à mettre en place malgré le recours au partenariat. La position de l'association ne changera pas. Sauf problème médical majeur, les personnes retraitées resteront au foyer collectif tant que nous n'aurons pas de solution satisfaisante pour elles. La réflexion doit intégrer l'avenir de la Maison Beaulieu et l'éventuelle transformation du RDC de la Maison Bleue

L'aventure du championnat de France d'équitation adaptée se poursuit : après les trois sélectionnés de 2017, quatre en 2018 avec une progression continue dans les classements.

LES ATELIERS DE L'ERMITAGE

Notons -pour bien avoir en tête la complémentarité entre les hébergements et l'ESAT- que les 21 résidents du foyer collectif travaillent à l'ESAT et que sur les 16 personnes accompagnées par le SAVS, 15 vont à l'ESAT.

L'établissement s'emploie à trouver de nouveaux partenaires pour développer les mises à disposition qui confrontent nos travailleurs au milieu ordinaire. C'est parfois difficile -voire décevant- mais nécessaire à l'épanouissement de certains et toujours enrichissant à condition de veiller à un encadrement de qualité qui permet les aller-retour.

Pour la restauration, M. FOURMONT a fait le choix de mettre en place -en modifiant le contrat avec la société VITALREST- une nouvelle organisation qui allège la charge de travail de fin de semaine et permet de consacrer du temps à la formation.

Les résultats économiques de l'ESAT sont encore excellents en 2017. Ils ont permis au Conseil d'administration de maintenir les avantages accordés aux travailleurs (chèques cadeau, culture et vacances). Comme annoncé l'an dernier, tous ceux qui l'ont souhaité feront cet automne un voyage d'une semaine en Irlande. Les autres, en avril, sont allés en excursion au Puy du Fou.

Et -toujours- la blanchisserie ... !

Des divers projets à l'étude, plusieurs sont tombés dont celui qui envisageait la construction d'une nouvelle blanchisserie dans le cadre de celle du futur EHPAD. Nous sommes actuellement en phase de négociations pour l'acquisition du terrain et du bâtiment situés au pied de l'ascenseur. Reste à obtenir le prix raisonnable qui nous permettra d'engager l'ensemble des travaux nécessaires à la transformation du bâtiment en blanchisserie.

Je ne saurai terminer sans une pensée pour Wilfrid LATOUR disparu en fin d'année.

LES SOLEILS D'OR

Sous l'impulsion d'Arnaud BECAVIN, les salariés et les résidents des Soleil d'Or ont engagé une réflexion au long cours sur l'évolution de l'accompagnement aujourd'hui proposé. Le but est -en s'appuyant sur la demande des dernières personnes accueillies disposant déjà d'une bonne autonomie et sur les jeunes professionnels formés à l'inclusion et qui savent qu'elle est au cœur de leur travail- de mettre sur pied de nouvelles solutions de proximité, des alternatives... nous donnant la possibilité d'offrir aux personnes que nous accompagnons une

diversité de lieux, certes toujours protégés, mais organisés pour leur permettre de vivre comme elles le souhaitent.

Cela suppose des changements dans l'affectation et le fonctionnement de certains des lieux de vie, cela nécessite aussi quelques moyens financiers que nous devrions trouver dans le plan pluriannuel d'investissement 2019-2023 des Soleil d'Or. La réflexion devra s'étendre au devenir de la Maison d'En Bas et de la Maison Beaulieu rejoignant par là –vous l'aurez compris- tout le travail également engagé sur les hébergements.

Bien entendu tous les projets individualisés proposés ne se feront qu'avec les résidents qui le souhaiteront et en associant les familles.

Mme Gaëlle THIROUX, monitrice éducatrice, a établi un lien entre un groupe de résidents et une classe de 6^{ème} du collège Jeanne d'Arc de Dourdan. Les interactions / échanges autour de courts métrages sur le handicap sont très riches. Il est question d'étendre cette action l'année prochaine, autour des arts plastiques, avec un professeur de dessin du même collège.

Notre projet de coopération entre le futur EHPAD et le foyer de vie n'a pas vraiment avancé. La pertinence de notre approche, le faible coût de l'équipe mobile qui assurerait le suivi de nos anciens résidents sont reconnus mais le Département et surtout l'ARS se perdent dans des problèmes d'attribution de places qui vont à l'encontre du discours politique qui prône le rapprochement des secteurs de l'Age et du Handicap. C'est donc, pour le moment, ni oui ni non avec, semble-t-il la volonté du département de trouver une solution à ce blocage administratif d'un autre âge.

Quatre séjours ont été organisés cette année

La quatrième édition de l'exposition d'art plastique, peinture et sculpture se tiendra du 9 au 12 juillet à l'office du tourisme de Dourdan. On compte sur votre passage, une manière de soutenir l'action des salariés de l'établissement et les réalisations, souvent « bluffantes », des résidents.

MYOSOTIS

Après le regroupement des personnes présentant des troubles du spectre autistique au premier étage, un effort particulier de formation du personnel se poursuit depuis plus de deux ans. Le but est de mieux comprendre les spécificités de l'adulte avec TSA et de développer des

pratiques quotidiennes favorisant de véritables échanges et une certaine autonomie des personnes accueillies. La priorité a été donnée à la structuration du temps et de l'espace et à la communication. L'évaluation fine des compétences de chaque résident permettra de se fixer des objectifs personnalisés accessibles qui seront travaillés par petits groupes et non plus en accompagnement individuel afin de multiplier les temps de stimulation.

Les travaux inscrits dans le plan pluriannuel d'investissement qui ont pris un peu de retard commenceront à l'automne. Au RDC bas seront créés un espace de « fitness » adapté, un tapis de marche aquatique et une pataugeoire. Au RDC haut et au 1^{er} étage, utilisation des terrasses actuelles pour agrandir ou créer des espaces permettant de démultiplier les activités. Ces travaux doivent faciliter le nouveau fonctionnement voulu et porté par l'équipe de direction.

Rappelons que cette réorganisation des services a permis une utilisation quasi quotidienne d'Arc en Ciel et un enrichissement du quotidien vécu par les résidents.

Myosotis a organisé cette année six séjours dont une partie financée par la générosité de quelques familles

Sur le même modèle que les années précédentes, la direction générale a organisé en février sur le thème du « deuil chez la personne en situation de handicap » une réunion à laquelle ont participé 70 personnes.

Une trentaine de personnes de l'IADES viennent de participer à une réunion d'information organisée à Limours le 9 juin par l'association « Vivre sa vie » sur le thème de la gestion et de la transmission du patrimoine des familles vivant une situation de handicap.

Avant de terminer, je voudrai remercier encore tous ceux élus et associations qui restent attentifs à nos projets et ne manquent pas une occasion de nous soutenir. Je pense à Mme BOQUET, membre du CA, à M. ECHAROUX, au LIONS CLUB, au ROTARY, à nos amis de l'APAEI et de l'AHDC sans oublier les entreprises qui répondent à nos sollicitations et les particuliers qui nous font des dons

Pour conclure revenons sur l'inclusion

Le chemin n'est pas facile. Il faut pourtant s'y engager résolument non parce que le thème est à la mode mais parce que c'est le meilleur moyen en multipliant les solutions de proximité de permettre aux personnes handicapées de vivre comme elles le souhaitent. Comme dans la vraie vie, ces souhaits varieront beaucoup d'une personne à l'autre, à nous de nous adapter, l'essentiel étant que les personnes accueillies aient la possibilité de choisir et de mieux développer leurs compétences.

Plus que jamais nos établissements doivent travailler ensemble. Le temps des « passerelles » est dépassé. C'est –aujourd'hui- tous nos moyens, tout notre savoir-faire au service de chaque situation particulière. Ce que nous propose l'équipe d'Arnaud, c'est pour ceux qui le pourront et le souhaiteront une découverte de l'autonomie qui mènera d'une unité du Foyer de vie à un hébergement hors les murs, avec des possibilités d'aller retour et des étapes qu'il nous reste à inventer. Les frontières que nous avons rendues poreuses entre l'ESAT et le FVO n'ont plus lieu d'être : il s'agit de ressources différentes à mettre au service –à la bonne dose- des parcours de ceux que nous allons accueillir mais aussi de ceux que nous accompagnons déjà.

Dans une telle organisation ouverte, changeante, innovante, le rôle de la direction générale est central. Attentive à toutes les émergences mais aussi aux possibles dérives, elle coordonne l'ensemble des moyens à la disposition des acteurs pour répondre aux besoins et, par le soutien, crée les conditions de la participation du plus grand nombre à l'œuvre commune. Félicitons nous encore une fois d'avoir recruté Catherine DUBOUE, décidément la bonne personne à la bonne place de par sa connaissance vécue de tous nos établissements et sa capacité naturelle à permettre à chacun de travailler dans la sérénité et d'être force de proposition.

Catherine, le CA est confiant.

Contrairement au choix qu'ont fait certaines associations, je pense que le rôle des Directrices/Directeurs d'établissement reste essentiel dans ce nouveau type d'organisation. Elles/Ils sont les seul(e)s à savoir ce dont leur équipe est capable et ce qu'elle peut amener à l'ensemble. Leur connaissance fine et actuelle du terrain en fera les principaux apporteurs des solutions innovantes nécessaires.

Anne, Arnaud, Christophe, Ingrid, le CA est confiant

Mais c'est vous tous, salariés de l'IADES qui restant fidèles aux valeurs de l'Association et à votre engagement quotidien à assurer le meilleur accompagnement à nos résidents et travailleurs, rendez possible cette évolution. Elle leur donnera une plus grande maîtrise de leur vie mais aussi enrichira vos métiers.

Un grand merci à tous. J'ai maintenant l'habitude de répéter que sans vous rien ne serait possible.

Familles, tout continuera à se faire avec vous. Merci de votre confiance qui nous aide à toujours chercher mieux.

Merci à toutes et tous